

PAYSAGES INTERSTITIELS

CANAL D'ILLE-ET-RANCE

PLUi de Rennes Métropole

JANVIER 2018



SOMMAIRE

PRÉAMBULE
INTRODUCTION

Carte d'identité du canal d'Ille-et-Rance

- 12** Le contexte géographique
- 16** Le contexte juridique

Lecture du paysage : héritages et nouvelles dynamiques

- 20** Les entités paysagères
- 22** Le canal d'Ille-et-Rance, une histoire de l'eau

Formulation des enjeux du territoire

PRÉAMBULE

Le modèle de la ville archipel se définit par l'équilibre entre les zones urbanisées des communes et des espaces agricoles et naturels préservés. Cet équilibre permet à ces territoires urbains et périurbains d'offrir aux habitants de la métropole une proximité avec la nature, le monde agricole et des espaces récréatifs. « À Rennes, la campagne n'est jamais bien loin ». La notion de coupure d'urbanisation y est la règle comme la notion de limite paysagère durable. Chaque bourg, ville, conçoit son projet urbain à l'intérieur des limites définies mutuellement et inscrites au SCoT.

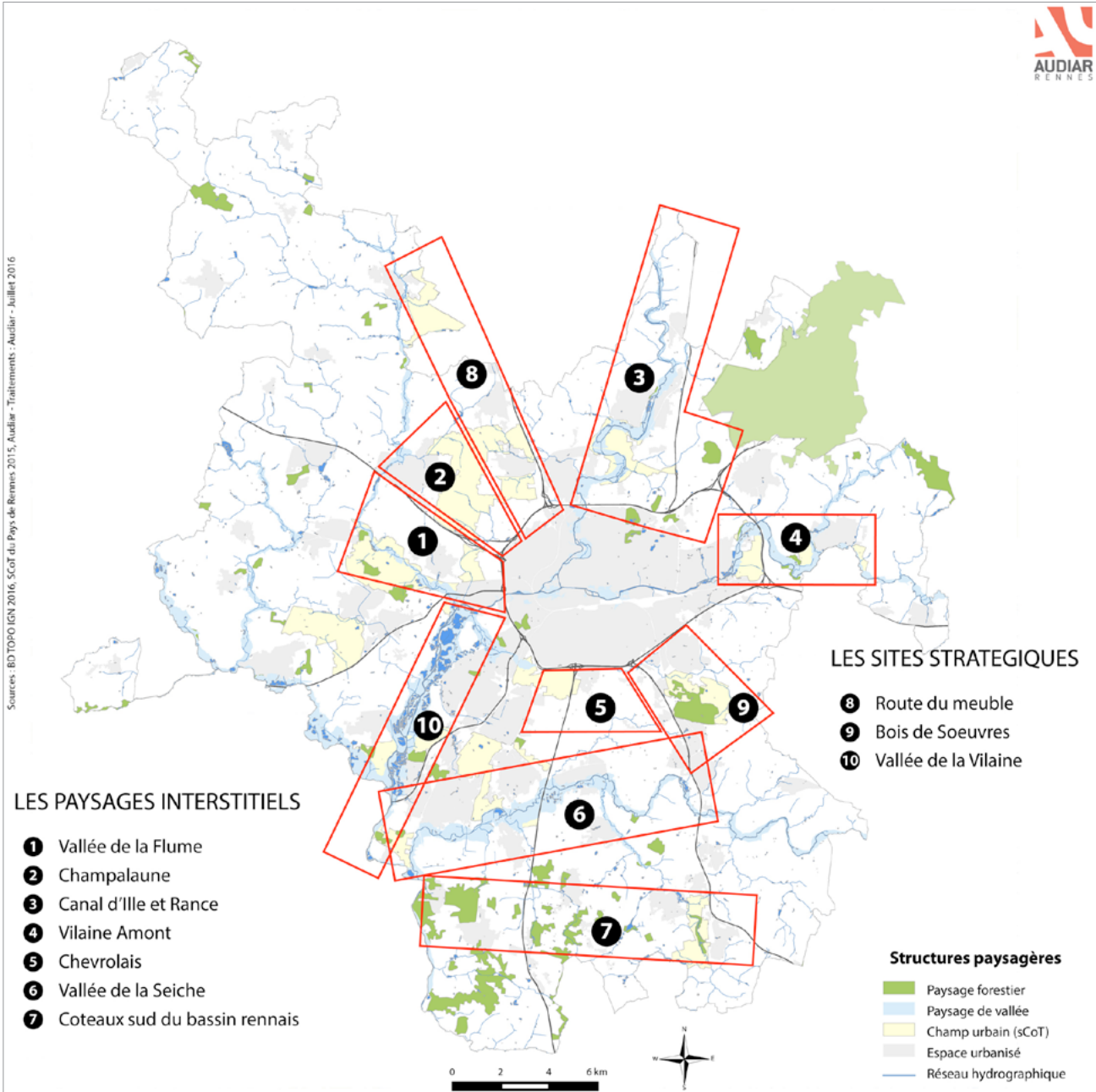
Ceci dit, nous devons nous poser la question du partage et de la construction de ce paysage en tant que bien commun métropolitain. Ces espaces paysagers constituent des passerelles entre les bourgs et les villes mais aussi en direction de la ville centre. Cette relation dépasse la dichotomie espaces urbains / campagne. La campagne fait partie de la ville et elle l'enrichit de son potentiel agronomique, récréatif et autres aménités paysagères.

Parmi la diversité de ces espaces agronaux, certains d'entre eux concentrent tout particulièrement des qualités remarquables, connues ou restant encore à révéler. Ces paysages singuliers sont les paysages que l'on a nommés « paysages interstitiels » et sur lesquels nous avons souhaité développer une approche spécifique dans le cadre de l'élaboration du PLUi. Sur la métropole, nous en avons recensé 10, dont le **canal d'Ille-et-Rance** fait partie.

Parmi ces dix, trois font l'objet d'une étude spécifique en tant que site stratégique du SCoT (Vallée de la Vilaine, bois de Sœuvres, axe Rennes Saint-Malo).

Carte de situation des paysages interstitiels

Sources : BD TOPO IGN 2016, SCoT du Pays de Rennes 2015, AudiAR - Traitements : AudiAR - Juillet 2016



INTRODUCTION

Le canal d'Ille-et-Rance, dans sa traversée de la métropole rennaise, constitue un paysage singulier et remarquable. Remarquable, il l'est par son caractère secret, bien à l'abri de ses méandres et des coteaux qui les surplombent. Dans la vaste étendue que constitue le bassin rennais, les quelques accidents topographiques essentiellement liés au réseau hydrologique sont rares et recherchés. Le canal d'Ille-et-Rance, par son tracé sinueux qui joue avec la topographie, par la vigueur de ces méandres, par les panoramas qui se dégagent autour de lui, constitue un paysage remarquable de la Métropole.

C'est aussi un paysage singulier. C'est un paysage qui se construit avec l'eau et l'ensemble du vocabulaire qui s'y associe : écluse, pont, cales et passerelles, biefs et moulins construisent ensemble une entité paysagère particulière, appréciée des habitants de la métropole. C'est un des rares endroits où la relation du territoire métropolitain à l'eau est aussi lisible, aussi construite. L'homme a domestiqué la rivière, la mise à son service et se l'est aussi appropriée, d'abord comme une infrastructure de transport puis pour un usage purement récréatif. Les bords du canal sont aujourd'hui des espaces publics à part entière dont il faut mesurer l'intérêt pour les activités récréatives.

Ce canal s'inscrit aussi dans le paysage bâti de la ville archipel avec ses limites et ses voisinages ; Rennes, Saint-Grégoire, Betton, Saint-Sulpice et Chevaigné, mais aussi un paysage agricole dynamique forme un écrin paysager et interagit avec ce joyau que constitue le canal.

Toute proche, la forêt de Rennes se fait sentir dès que l'on s'écarte du canal. Passant la rocade, vers l'est, un paysage bocager remarquablement préservé fait le lien entre le parc des Gayeulles et la forêt située sur le territoire de la commune de Liffré. Cet espace est un enjeu fort pour l'agglomération ; c'est une porte vers la forêt, une ouverture vers la nature pour tous les habitants de Rennes.

Ce diagnostic cherche avant tout à comprendre la nature de ces interactions pour pouvoir proposer une écriture paysagère durable pour ce site.

PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE

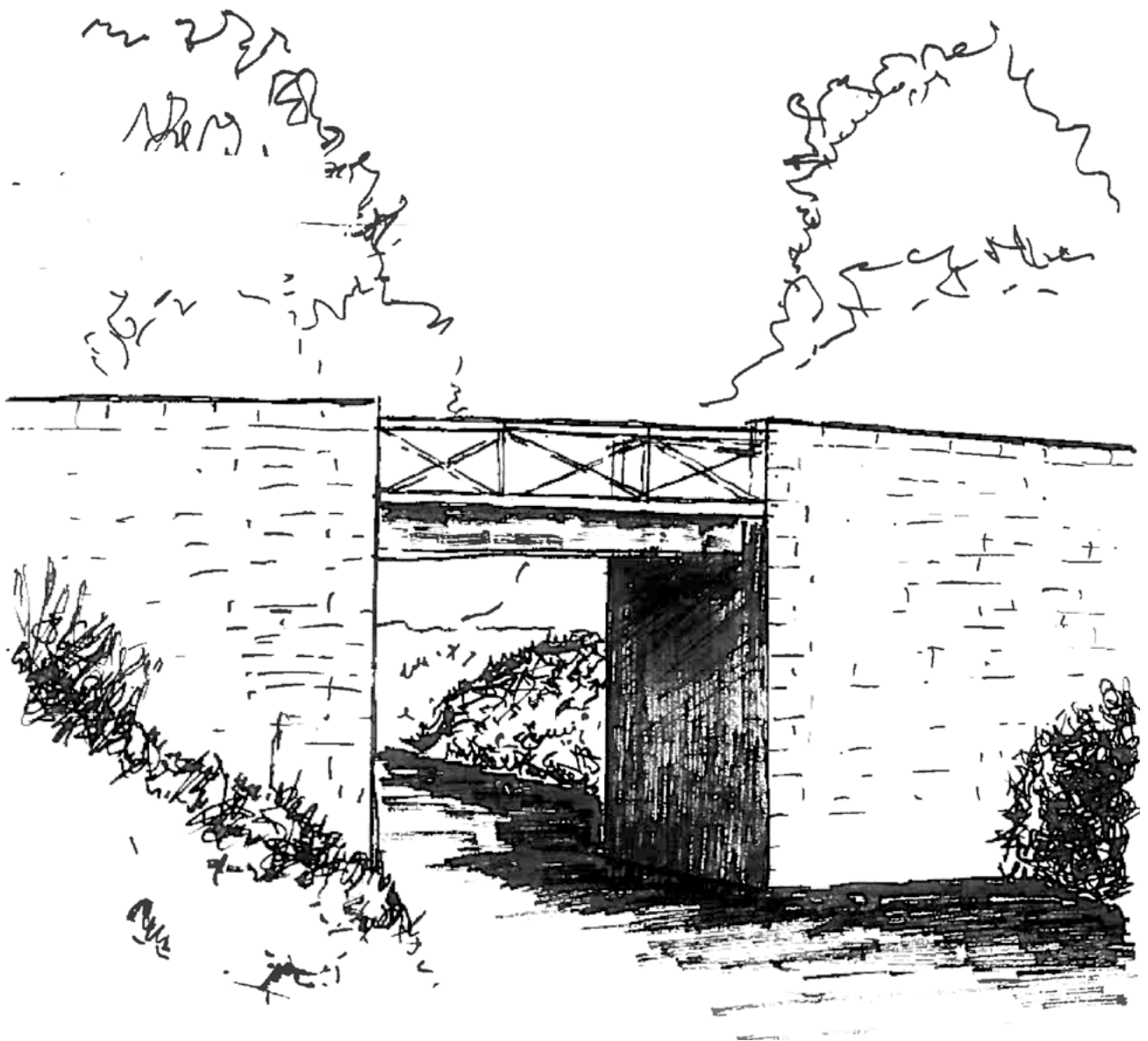
Le canal d'Ille-et-Rance traverse quatre communes sur Rennes Métropole ; Rennes, Saint-Grégoire, Betton et Chevaigné. La partie rennaise étant urbanisée, elle a été écartée du périmètre d'étude. Dans le périmètre retenu, nous avons inclus le territoire au Nord de Rennes qui fait le lien entre Les Gayeulles et la forêt de Rennes (communes de Rennes, Cesson-Sévigné, Saint-Sulpice et Thorigné-Fouillard).

Situation du canal d'Ille-et-Rance









The background is a solid teal color. A large, white, rounded rectangular box is positioned in the lower-middle section of the image. This box contains the text 'Carte d'identité du canal d'Ille-et-Rance' in a bold, teal, sans-serif font. A diagonal line pattern, consisting of many thin, parallel teal lines, runs from the top-left towards the bottom-right, passing through the white box and the background behind it.

**Carte d'identité
du canal d'Ille-et-Rance**

LE CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

Situé dans le Nord de l'agglomération rennaise, le canal d'Ille-et-Rance se déploie sur une longueur d'environ 20 km entre Rennes et le Nord de Chevaigné. Chemin faisant, il traverse le territoire de Saint-Grégoire et Betton, dont il borde en partie l'urbanisation.

Le canal est un ouvrage d'art. Par définition, il est artificiel et emprunte le cours des vallées naturelles. Construit au début du XIX^e siècle sous Napoléon, il a pour objet de relier les villes de Rennes et Saint-Malo, assurant ainsi la jonction navigable entre la Manche et l'océan Atlantique. Sa longueur totale est de 84,8 kilomètres. Le tronçon de la métropole emprunte le lit naturel de l'Ille jusqu'à la commune de Montreuil-sur-Ille. Un second tronçon artificiel permet de rejoindre la vallée de la Rance dont il suit ensuite le cours.

Sa fonction première, le transport de marchandise, a été rapidement concurrencée par le chemin de fer. Le fret disparaît dans les années 1920. Délaissé, il devient vite un lieu récréatif où promeneurs, sportifs et pêcheurs croisent les bateaux de plaisance qui naviguent encore sur le canal.

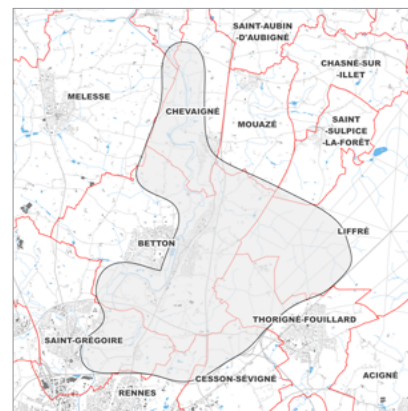
Le canal est ainsi devenu une « voie verte » localement mais aussi à l'échelle de la Bretagne. La liaison Manche Océan s'inscrit dans le cadre de la promotion du tourisme

régional. En cela, elle constitue un élément phare du tourisme métropolitain.

Le périmètre d'étude inclus, au-delà du canal, la liaison entre le cœur de métropole et la forêt de Rennes. Cet espace essentiellement agricole fait le lien entre la forêt située sur le territoire de Liffré et le site des Gayeulles au nord de Rennes.

C'est un territoire à vocation agricole mais qui est traversé par de nombreux chemins de randonnée qui traduisent sa fonction récréative.

Situation administrative



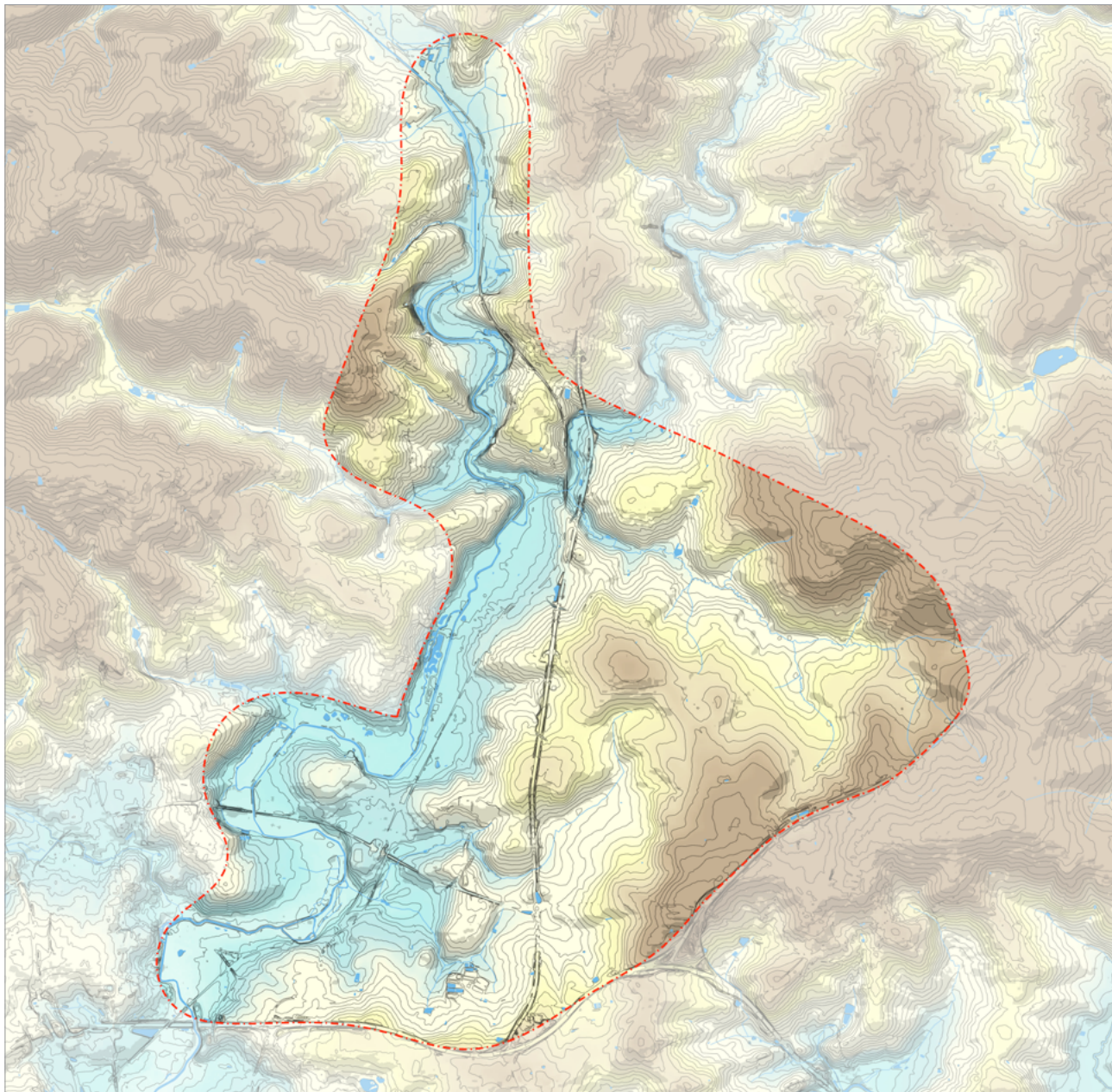
CHIFFRES-CLÉS du territoire 2017

Superficie de la zone d'étude : 3 600 hectares

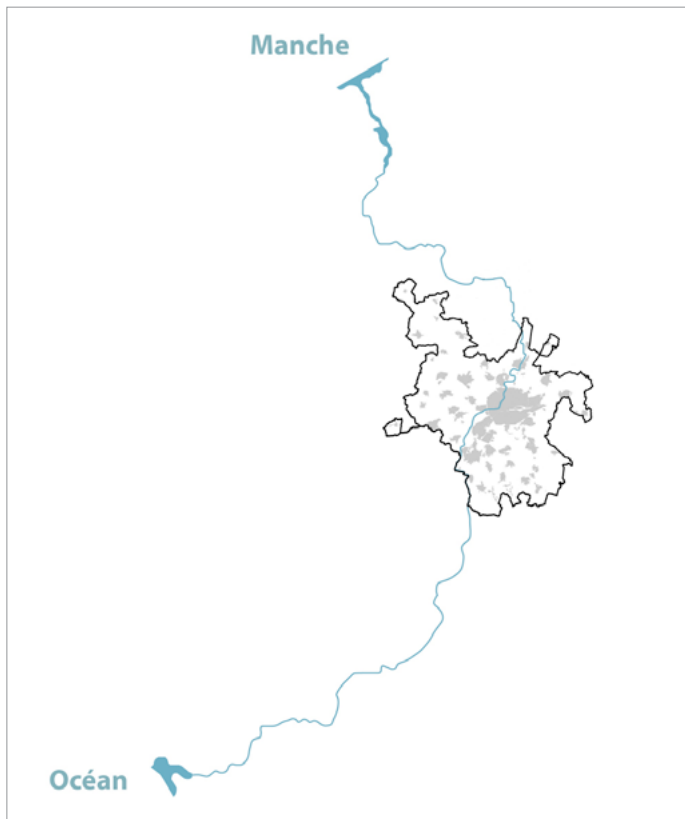
Communes de la zone d'étude : Betton, Cesson-Sévigné, Chevaigné, Saint-Grégoire, Saint-Sulpice, Thorigne-Fouillard

Population : 47 521 habitants (population cumulée des 6 communes) 2013 - INSEE

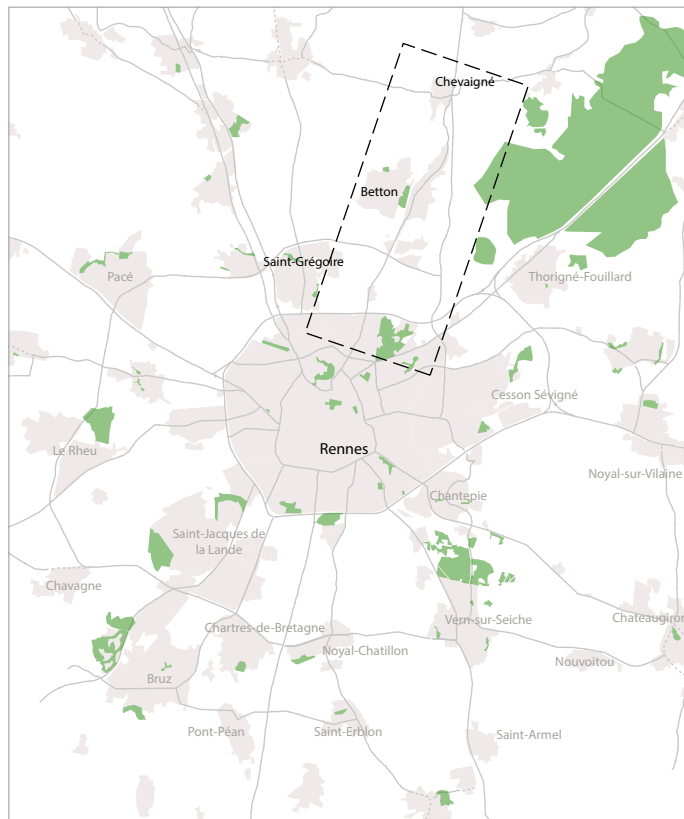
Situation du canal d'Ille-et-Rance



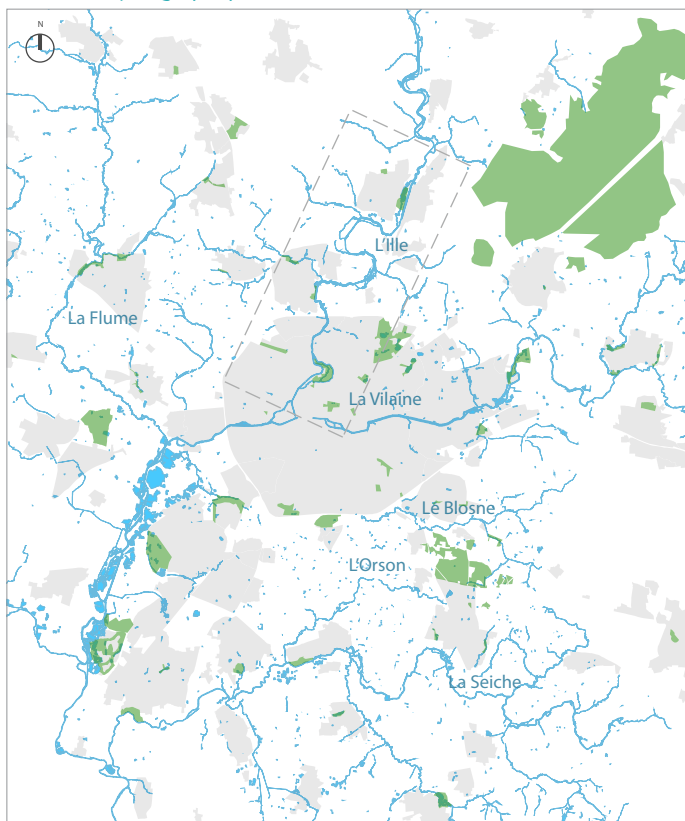
La liaison Manche océan



Les espaces verts dans l'agglomération rennaise



Le réseau hydrographique



Espace urbanisé du périmètre d'étude



Dans l'agglomération rennaise, le canal de l'Île s'inscrit dans une diagonale verte qui raccroche la vallée de la Vilaine au sud à la forêt de Rennes au nord. Cette diagonale croise le parc des Gayeulles, les prairies Saint-Martin, le site de la Confluence pour atteindre les étangs d'Apigné. C'est donc un chapelet de sites de loisirs d'envergure métropolitaine qui s'égrène le long de cet axe vert et qu'il faut conforter au nord comme au sud.

LE CONTEXTE JURIDIQUE

Dans le SCoT, le canal d'Ille-et-Rance est identifié comme un des « principaux sites naturels et touristiques du Pays de Rennes ».

«L'objectif est de conforter l'offre de loisirs, touristique et sportive d'intérêt de Pays en priorité dans ces espaces, en préservant et protégeant le patrimoine naturel et bâti de ces espaces. Les documents d'urbanisme favorisent le développement des équipements touristiques et de loisirs, dont les hébergements, dans ces espaces. Le patrimoine bâti de ces sites doit faire l'objet d'une attention plus particulière visant à le conserver et le valoriser.»

«Les documents d'urbanisme intègrent également les cinq grandes liaisons vertes à assurer vers le centre de Rennes (depuis le canal d'Ille-et-Rance, Vilaine-amont, Vilaine-aval, la forêt de Rennes et le Blosne)...Ils permettent de favoriser les aménagements permettant d'assurer ces grandes continuités de loisirs.»

Le territoire comporte également un espace de protection particulier propre au SCoT : le champ urbain du canal d'Ille-et-Rance.

« Les « champs urbains » sont des espaces agronaturels et/ou forestiers, qui ont vocation à le rester durablement. Ils constituent des ensembles de qualité à forts enjeux agricoles, paysagers et environnementaux ; mais proches des espaces urbains de communes en croissance, ces sites sont soumis à une pression urbaine plus importante qu'ailleurs. »

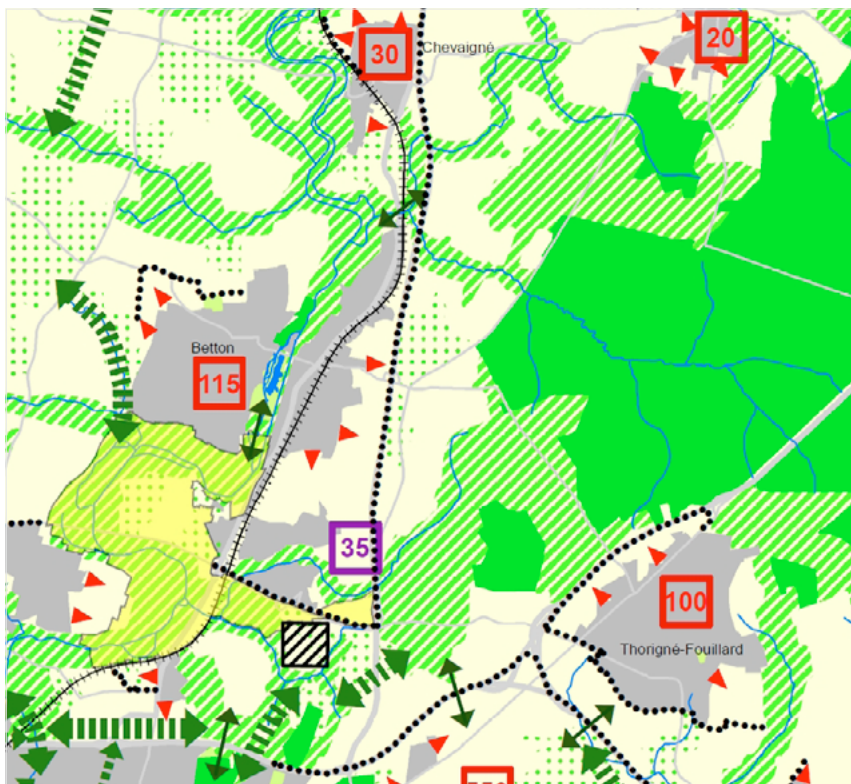
Le site vient d'autre part en limite d'un site Natura 2000, la forêt de Rennes qui fait l'objet de la description suivante :

*La forêt est composée environ pour moitié de peuplements de feuillus et pour moitié de peuplements de résineux implantés au cours du XIX^e et du XX^e siècle sur d'importantes surfaces de landes. La forêt de Rennes présente plusieurs habitats d'intérêt européen, dont la hêtraie-chênaie collinéenne à houx, très bien représentée et en bon état de conservation, ainsi que trois autres habitats beaucoup plus rares à l'échelle du massif : la hêtraie-chênaie atlantique à mélisse uniflore, la forêt alluviale résiduelle et une tourbière haute dégradée. Ces deux derniers habitats sont très dégradés du fait des pratiques sylvicoles (plantations, drainages). La richesse floristique est marquée notamment par la présence de *Drosera rotundifolia*, espèce protégée au*


niveau national et de plusieurs espèces inscrites sur la liste rouge des espèces végétales menacées dans le massif armoricain.

*La faune est très diversifiée notamment au niveau mammalogique avec la présence de nombreuses espèces de chauves-souris remarquables dont certaines sont menacées à l'échelon national. L'avifaune est caractérisée par la nidification de nombreuses espèces patrimoniales. Il convient aussi de noter la présence de *Limax cinereoniger*, limace très rare en Bretagne, inféodée aux vieilles forêts de feuillus de l'ouest de l'Europe. Il existe des liens fonctionnels entre la forêt de Rennes et les massifs forestiers voisins (forêt de Liffré, de Chevré, de Saint-Aubin-du-Cormier). Il faut cependant souligner les perturbations engendrées depuis la construction de l'autoroute A87 (coupure des corridors écologiques).*












Préserver la grande armature écologique

-  Massifs forestiers et principaux boisements à préserver
-  Fonds de vallée et grandes liaisons naturelles à conforter

Favoriser la fonctionnalité écologique du territoire

-  Perméabilité biologique à encourager
-  Continuité naturelle à favoriser en espace urbain
-  Principe de connexion écologique à assurer
-  Franchissement écologique à améliorer ou à prévoir (routes ou aménagements urbains)



Garantir la préservation des ceintures vertes et des alternances ville/campagne

-  Champs urbains à protéger au sein des réseaux des communes
-  Limites paysagères de développement à respecter (routes, haie, ligne de crête ou lisière urbaine)
-  Espaces de respiration entre les villes et les bourgs à maintenir (discontinuités urbaines)

Assurer le développement urbain en économisant l'espace

-  Espaces urbanisés et zones d'activités en 2014
-  Parcs urbains et golfs
-  Espaces à dominante agricole et naturelle
-  Directions d'urbanisation
-  50 Potentiel urbanisable communal maximum (en hect)
-  45 Nouvelle zone de développement économique
-  15 Zone conditionnelle de développement économique
-  R Sites privilégiés de renouvellement urbain pour l'act

Infrastructures à réaliser

-  Site d'enfouissement des déchets à réaliser
-  Site éventuel de traitement des déchets



Lecture du paysage

Héritages et nouvelles dynamiques

LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

Sur la portion du paysage qui nous est montré dans la planche ci-contre, les principales suites paysagères qui composent ce morceau de territoire sont parfaitement lisibles. Elles forment les entités de voisinage du canal d'Ille-et-Rance, celui-ci étant l'élément central et structurant.

Au premier plan, la zone urbanisée du Nord de Rennes ❶ vient buter sur la rocade. Le canal passe en dessous après avoir longé la zone d'activités Nord et les établissements « Éternit ». Au passage de la rocade, la rup-

ture est forte entre un paysage très urbain marqué par les activités et un paysage qui devient brusquement champêtre.

On entre alors dans un paysage ❷ marqué par la présence du canal et du vocabulaire qui l'accompagne (chemin de halage, passerelles, écluses, cales...). Bordé de méandres et de coteaux, ce paysage se déploie jusqu'à Chevaigné, en limite nord de la métropole.

La forêt de Rennes se situe en arrière-plan du paysage (commune de Liffré). Entre la

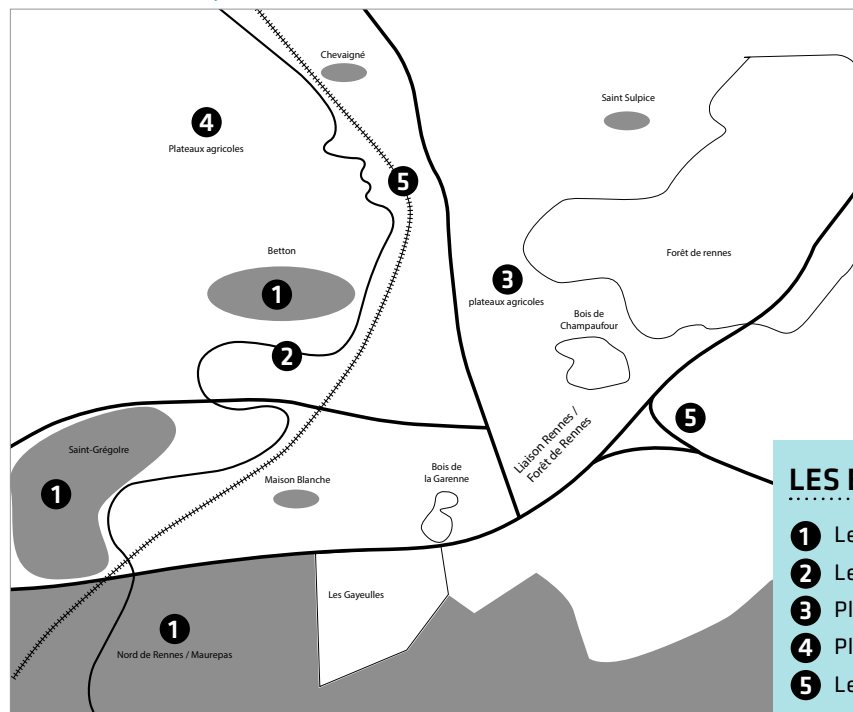
ville de Rennes et la forêt, un vaste espace agricole émaillé de bosquets et bois ❸, et support d'un bocage dense crée une connexion paysagère entrecoupée d'infrastructure routière ❺ (deuxième ceinture, axe Rennes/Pontorson, le GR39 établit la liaison rocade).

Les tâches urbaines de Betton et Saint-Grégoire ❶ s'étendent à l'Ouest du canal. Elles font partie des agglomérations majeures de la métropole avec respectivement 10 600 habitants et 9 000 habitants. Au premier plan, le hameau de Maison Blanche (commune de Saint-Grégoire) forme un ensemble bâti isolé.

En retrait du canal, les plateaux agricoles ❹ surplombent la vallée avec une distinction est/ouest marquée. À l'ouest, le paysage agricole est plus ouvert, sur limons, avec un parcellaire globalement plus lâche. À l'Est, la maille bocagère et le parcellaire sont plus denses, sur schiste tendre.

Ces différentes entités paysagères composent ici un morceau de la ville archipel.

Schéma axonométrique



LES ENTITÉS PAYSAGÈRES

- ❶ Les espaces urbanisés
- ❷ Le canal d'Ille-et-Rance
- ❸ Plateau agricole bocager
- ❹ Plateau agricole ouvert
- ❺ Les infrastructures routières ou ferroviaires

Les entités paysagères



LE CANAL D'ILLE-ET-RANCE, UNE HISTOIRE DE L'EAU

Le canal d'Ille-et-Rance est un canal à petit gabarit. Il démarre à l'écluse du mail et se termine à l'écluse du Chatelier à Samson-sur-Rance. Au long de ses 85 kilomètres, il traverse 28 communes et est ponctué de plus de 48 écluses dont 9 sur la métropole. La construction du canal a fait l'objet d'un chantier important lancé en 1803, sous la menace d'un blocus maritime par l'agriculture. Entre 1804 et 1832, le canal est entièrement construit à partir d'une main d'œuvre locale avec une période d'arrêt autour des années 1815.

Le canal, durant le XX^e siècle, va remplir son rôle dans le transport des marchandises. Les péniches sont chargées du transport de matériaux du charbon, du bois et les produits agricoles locaux. On compte dans les années 1870, de 1 100 à 1 800 passages par an.

Ce trafic va décliner jusqu'au début du siècle dernier en raison de la concurrence du chemin de fer. L'année 1972 voit passer le dernier transport de marchandise.

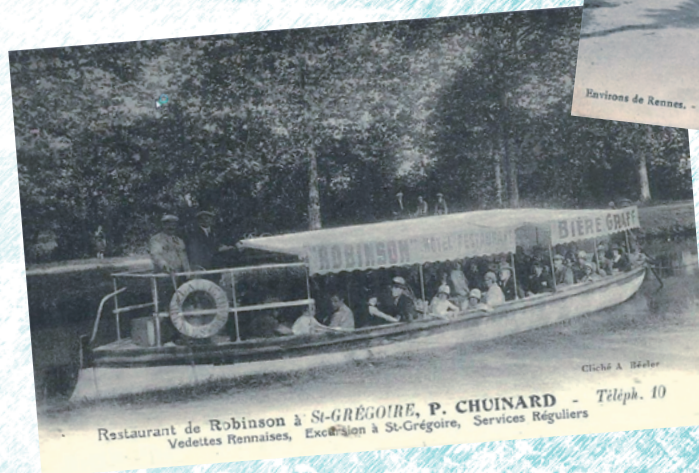
La construction du canal s'est faite à partir d'une main d'œuvre locale. La plus grande partie du canal est constituée du lit de l'Ille qui alimente naturellement le canal en eau jusqu'à Rennes. L'Ille reçoit les affluents

de nombreux ruisseaux. L'Illet, le ruisseau de Quincampoix, la Gravelle, le ruisseau de l'Aunay font partie des nombreux cours d'eau qui alimentent le canal.

Depuis Chevaigné, neuf écluses ponctuent le parcours. Chaque sas d'écluse a 4,7 mètres de largeur et 26 mètres de long. Elles sont construites dans un granit extrait des carrières de Louvigné du désert. Les maisons éclusières sont construites dans le même matériau suivant un modèle à trois travées, soit sur deux niveaux (époque napoléonienne) soit de plain-pied (époque restauration).

De nombreux ponts ont aussi été remaniés à cette époque pour permettre le passage des péniches, comme le pont de l'écluse à Saint-Grégoire ou encore le pont de Betton. Le canal s'accompagne aussi d'une activité parallèle dont il reste des traces aujourd'hui. Les moulins comme celui de la Charbonnière ou celui de Betton (aujourd'hui maison d'habitation / les lavoirs / Saint-Grégoire, Rennes et Betton) mais aussi de nombreuses passerelles métalliques qui permettent de traverser l'Ille mais aussi ses affluents.





UN AIR DE GUINGUETTE

Autour du canal, des activités se développent. Les restaurants (Saint-Grégoire, Betton) se construisent en bordure de l'eau. Les guinguettes, comme à Saint-Grégoire, se développent en proposant aux Rennais de rejoindre le site de l'écluse par un service de vedettes (jusqu'en 1939). C'est aussi la pêche qui attire de nombreux citadins les jours fériés en bordure du canal, le long du chemin de halage.

Tout ce vocabulaire lié à l'eau renvoie à un imaginaire très urbain, celui de la guinguette, des dimanches au bord de l'eau, des peintures impressionnistes ou des films d'après-guerre. On trouve trace de cette époque aujourd'hui mais cela n'est pas bien mis en valeur et surtout elle n'est pas réactualisée. Dans le récit de l'eau que la ville essaie de construire à partir de sa relation avec l'Ille et la Vilaine, ce volet peu connu du canal mériterait d'être revisité.

« ...En route pour la Janais / Pigeon blanc, la vache crevée / Les trois marches, la Robiquette / Saint Grégoire, par la vedette / On s'en fout plein la trompette / Au bistro / De la saucisse, et de la galette / Du cidre sans eau / On bouffe aussi çà c'est chouette / De la poussière sur la banquette / On est fourbu et content / En s'en revenant... »

Chanson populaire rennaise du début du siècle.

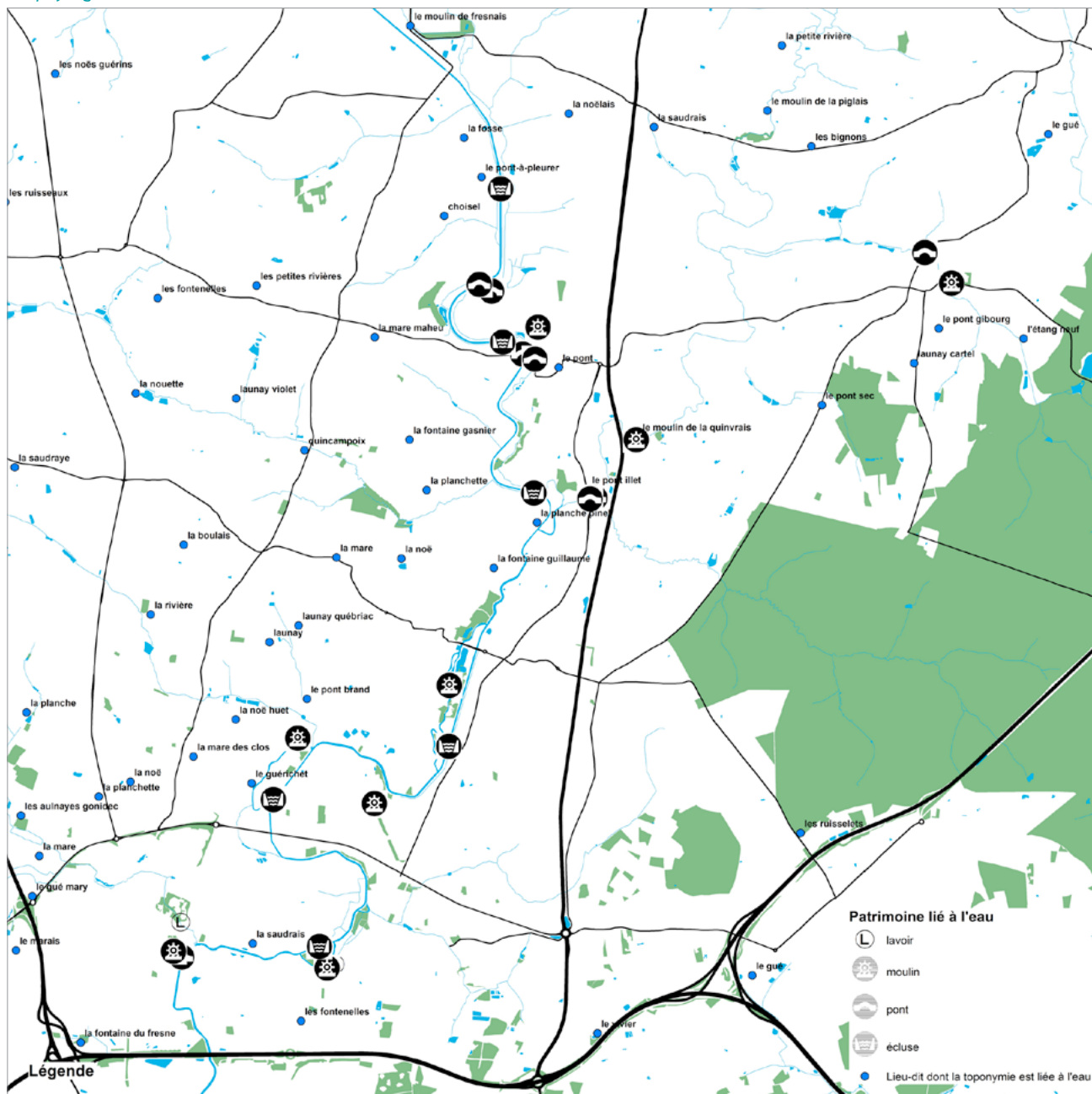


LE PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

La reformulation du récit de l'eau est aujourd'hui possible en raison de la richesse du patrimoine bâti. Ce patrimoine est très divers, d'époques différentes et réparti sur l'ensemble du territoire ainsi que l'atteste la carte ci-contre : ponts, passerelles, écluses, maisons éclusières, moulin, biefs s'égrènent tout au long du parcours du canal. Des efforts de restauration ont été

entrepris (par exemple, les maisons éclusières), mais tous ces éléments ne sont pas reliés entre eux. Un travail d'explication, d'historiographie reste à faire. Mais il y a aussi la question des usages et, notamment, la façon de faire vivre ce récit à travers des animations, des activités sportives ou festives.

Le paysage de l'eau



MÉANDRES ET COTEAUX, LES VERSANTS AGRICILES DE L'ILLE

En bordure du canal, sur les coteaux avoisinants mais aussi en direction de la forêt de Rennes, le paysage est celui de l'agriculture. On compte environ 80 exploitations agricoles, sur le site d'étude ou en limite immédiate. Elles ne sont pas réparties uniformément sur le territoire mais leur implantation privilégie les situations en haut des versants dominants l'Ille. Cela s'explique par le système agraire ancestral avec un finage agricole qui se répartit entre les terres basses de pâturage, et les terres de plateaux cultivés. La ferme à mi-chemin entre les deux occupe généralement le rebord du coteau. Elle profite de la naissance de source d'eau en tête de vallon.

*Vallon de
Quincampoix.*



Route de Chevaigné à Betton.

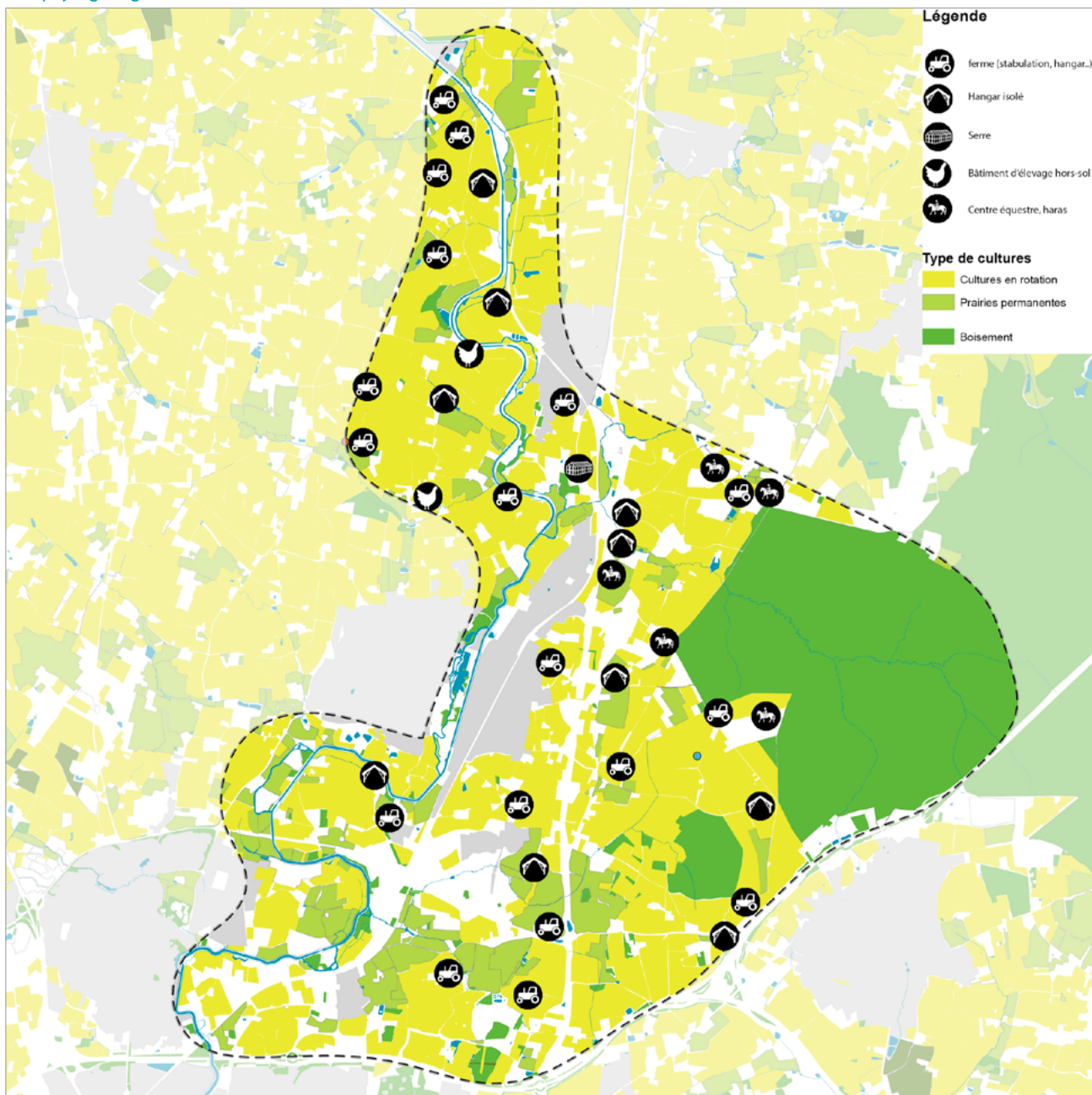
Quelques fermes (moins d'une dizaine) occupent le fond de vallée et les méandres. Le parcellaire agricole est marqué par la présence du bocage assez bien conservé dans la partie basse du relief, réservé à l'élevage. Cette structure bocagère, autrefois beaucoup plus dense, est un élément déterminant de la lecture paysagère. D'un point de vue haut, elle donne l'illusion d'une forêt. Mais quand on se promène, on a tendance à la trouver insuffisante, en raison de la présence de parcelles cultivées trop vastes.

Toutefois sur le périmètre concerné, le bocage est encore bien présent que ce soit en bordure de l'Ille, à l'approche de la forêt de Rennes (liaison forêt/Gayeulles). À l'inverse, il se dilate sur

les parties hautes, sur les plateaux cultivés (Quincampoix, la Morinais...).

Le paysage est aussi marqué par le bâti agricole et son organisation autour du siège d'exploitation. Traditionnellement, la ferme se compose de plusieurs bâtiments qui s'organisent autour d'une cour semi ouverte. La disposition se fait en U ou en L. il n'existe pas de cour complètement fermée comme on en trouve dans le Sud de la France. Ensuite, la forme en U ou en L est plus ou moins affirmée avec des bâtiments parfois jointifs séparés. Il existe aussi des longères (bâtiment unique) souvent habitées par les journaliers qui disposent seulement de quelques jardins attenants. Ces différentes formes traditionnelles se retrouvent en de multiples endroits. Mais elles ont évolué avec l'agriculture contemporaine.

À l'écart de l'ancienne cour de ferme, de nouveaux bâtiments ont vu le jour. Plus volumineux et construit avec des matériaux modernes, il se distingue du reste du bâti. Leur meilleure insertion est un enjeu essentiel dans l'écriture paysagère future du site.



ROUTES ET CHEMINS, UNE ENTRÉE DANS L'INTIMITÉ DU PAYSAGE

L'accessibilité au canal par voie routière est possible par des franchissements réguliers au droit des villes qui bordent l'Ille. Néanmoins, la présence du canal crée un effet de rupture du réseau de voirie, de chemins qui parcourent le territoire. Les voies principales (du moins les voies les plus anciennes – voir carte d'État-Major) longe en parallèle le canal, de part et d'autres des deux rives. Nous avons appelé ces routes « routes de charme » car elles permettent une approche qualitative du site avec des vues sur la vallée de l'Ille. Ces voies nous semblent être des lieux potentiels de signalisation des éléments forts du paysage.

Ces routes sont riches de qualités avec un côté champêtre préservé, peu de constructions sinon de nombreuses fermes traditionnelles, des points de vue parfois remarquables et d'autres qui méritent d'être relevés. Parfois peu de choses nuisent à la perception du paysage, une route bordée par une haie en cépée qui barre le paysage, des maisons récentes mal accrochées à un hameau, des hangars de tôles isolés dans la campagne. Ces routes méritent un traitement de qualité, avec des mesures de gestion parfois simple à mettre en œuvre, ménager des points de vue, résorber des points noirs, éviter l'artificialisation du territoire par des ouvrages routiers mal intégrés.

Nous avons identifié sur la carte jointe, les tronçons les plus sensibles. Un parti



Ferme sur la commune de Chevaigné.

pris paysager pourrait être proposé pour le traitement de ces voies de manière à ce qu'elles soient un élément valorisant du paysage, une manière d'approcher en douceur le canal d'Ille-et-Rance.

*Vallon de
Quincampoix.*



Les routes de charme



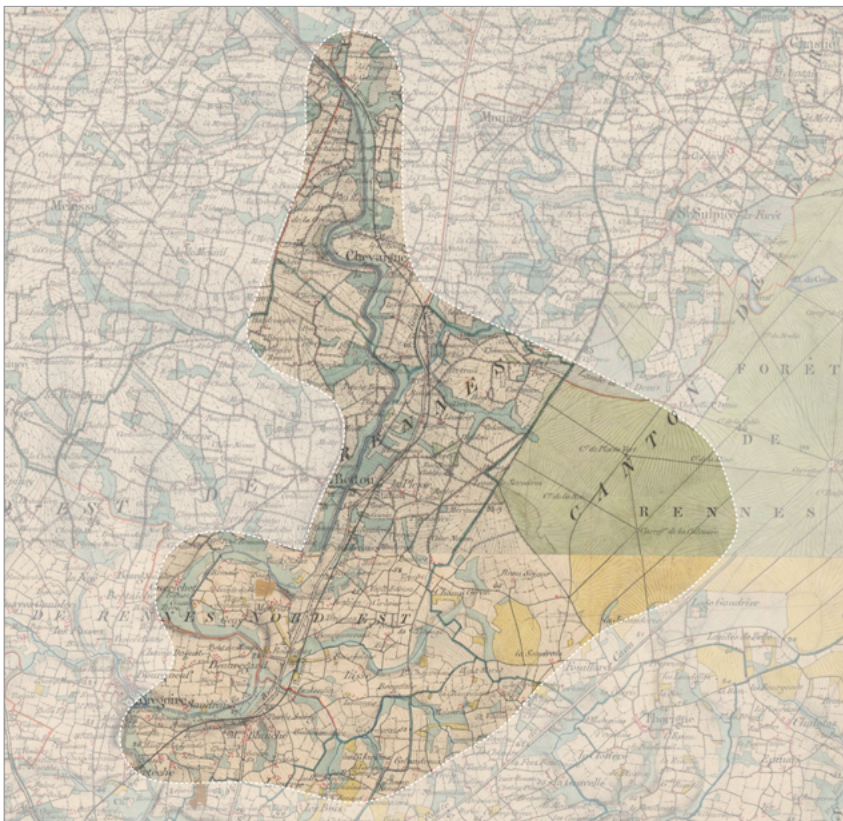
UN RÉSEAU DE CHEMINS QUI SE DÉLITE

La présence du canal de l'Ille crée un effet de rupture dans le réseau de chemins ruraux qui parsème le territoire. Sur la carte d'État-major, on observe le découpage des terres agricoles par un réseau doux de chemins ruraux. Ce réseau à aujourd'hui une grande partie disparue sous la contrainte des réorganisations foncières exigées par l'agriculture.

De fait, l'accessibilité à la totalité du paysage est rendue moins évidente du fait de l'appauvrissement de ce réseau. Pourtant, si une partie des chemins semble avoir disparu, une analyse parcellaire fine montre que ces chemins ont été souvent privatisés de fait, parfois rachetés. Un état des lieux serait nécessaire pour savoir de quel potentiel, les collectivités disposent réellement. L'approche du site à pied, en vélo ou en voiture doit être articulée.

Nous avons aussi identifié un certain nombre de points d'accès qui nous semblent stratégiques pour la découverte du site. L'accès au canal est relativement limité. Il faut multiplier ces points d'accès si l'on veut promouvoir la vallée de l'Ille. Il faut aussi les aménager en tenant compte des besoins culturels des habitants (notice historique, arboretum) mais aussi des loisirs liés aux pratiques sportives (nettoyage des vélos...).

Au regard du réseau existant, l'accès au site semble relativement simple à organiser suivant quatre principes :



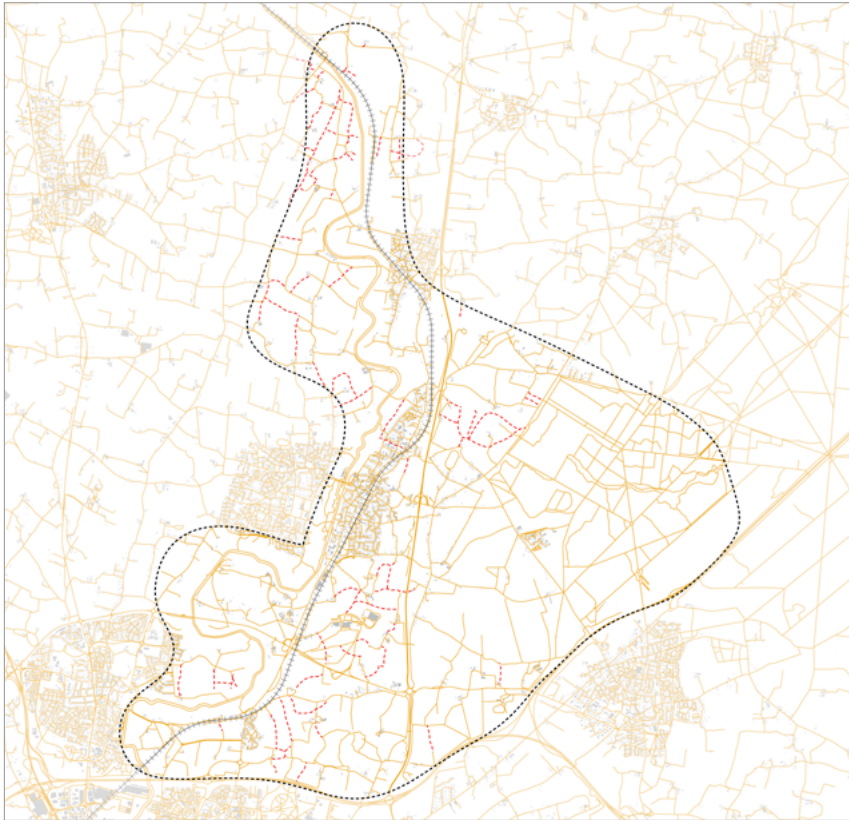
Carte d'État-Major

- Les routes de charme (voie d'accès privilégiée au site),
- Les chemins de desserte qui permettent l'approche au canal,
- Le chemin de halage qui reste l'axe structurant des déplacements de loisirs,
- Des points d'accès à aménager (point d'eau, signalétique parkings, informations diverses).

La liaison avec Rennes, la forêt de Rennes et le Canal est un enjeu majeur pour le site. Structuré autour des allées forestières, le

parcours en forêt est clair et lisible. Mais les portes d'entrée sur la forêt sont moins évidentes coté Ouest (Saint-Sulpice) qu'au Sud-Est (Thorigné-Fouillard). La liaison entre le parc des Gayeulles et la forêt est aussi moins manifeste malgré les passages possibles sur la Rocade.

Le canal dispose de ces chemins de halage. Les liens entre la forêt et le canal sont inexistants. Quant à la liaison Gayeulles/canal, elle est malheureusement peu évidente. Ces faiblesses du réseau de chemins mériteraient une approche spécifique.



Carte des chemins ruraux et routes de charme



Exemple de l'appauvrissement du réseau de chemins. Méandre du bout du Monde.

UNE FONCTION RÉCRÉATIVE À AFFIRMER

Avec la présence de l'eau, des chemins de halage, des circuits sportifs et la voie navigable, le canal de l'Ille dispose d'un potentiel touristique et récréatif important. Ainsi que nous l'avons décrit précédemment, le canal était autrefois un espace prisé des rennais pour leur sortie dominicale. Cet esprit « guinguette » pourrait être réactivé ainsi que l'ont déjà fait d'autres villes (voir ci-dessous Bordeaux). Le projet de parc des prairies Saint-Martin pourrait être le chaînon entre la ville et le canal de l'Ille, une entrée privilégiée pour les citadins.

Il existe une multitude de lieux qui ont déjà une fonction récréative (salles communales, équipements sportifs public ou privé,

Une réinterprétation modernisée de l'esprit de la « Guinguette », Bordeaux.



Ancienne fromagerie de la Rennais.



Ancienne dynamiterie de Paullilles.

lieux de patrimoine, bar restaurant de bords de l'eau, centre équestre...) ponctuent les bords du canal. Toutefois, il manque des points d'intensité autour desquels « l'âme » du canal pourrait prendre corps, et créeront un effet d'appel pour les promeneurs. De toute évidence, les prairies Saint-Martin ont vocation à être un premier point structurant majeur. Trois autres secteurs pourraient jaloner le parcours et devenir des portes d'entrées sur le territoire :

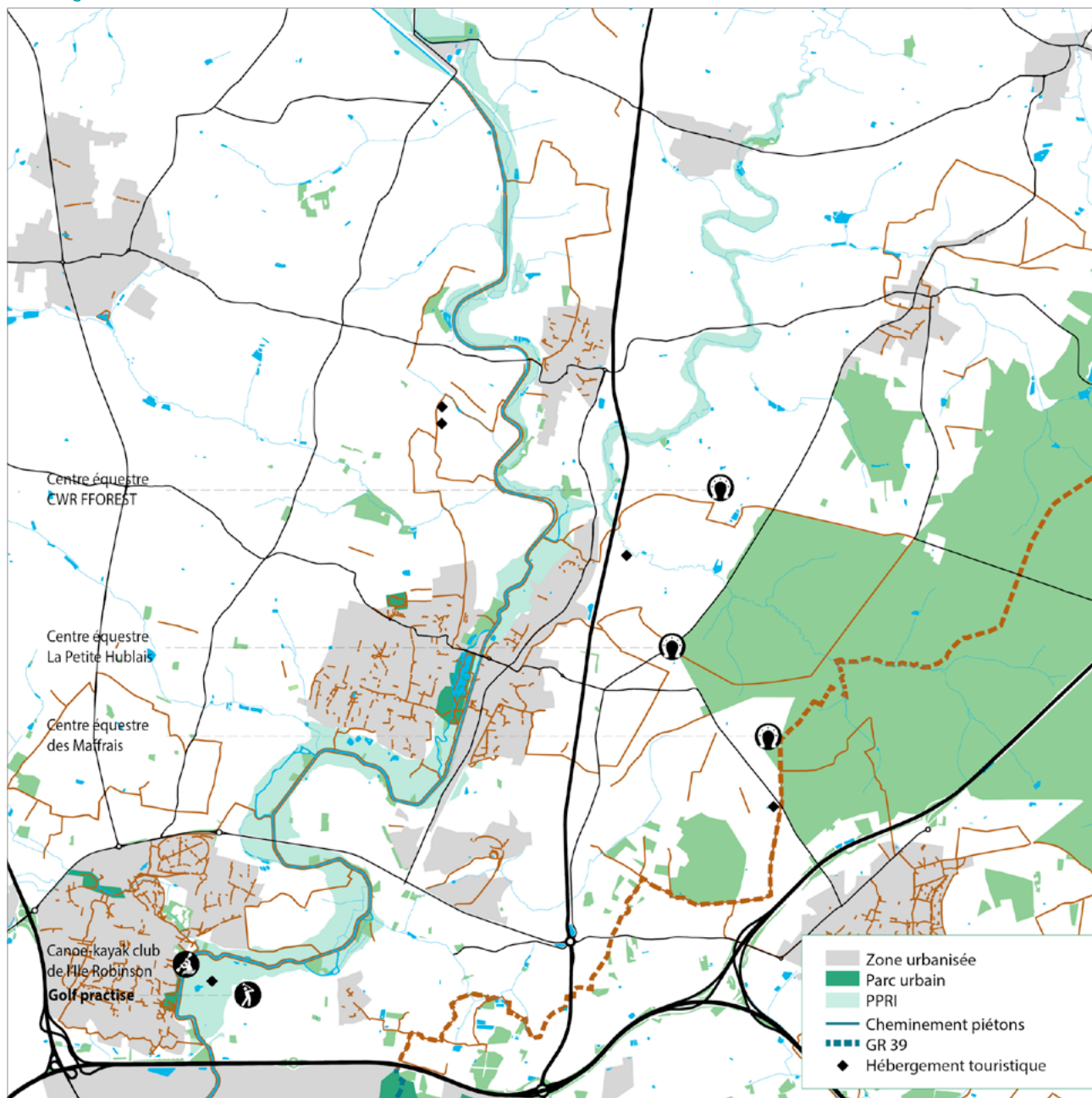
- la cale de Saint-Grégoire qui dispose d'un patrimoine intéressant et d'équipements de proximité,
- le centre de Betton qui est un point central avec son restaurant, le marché, les aménagements d'équipements sportifs en cours, la médiathèque,
- Chevaigné, à un degré moindre mais dans une ambiance beaucoup plus champêtre et bucolique.

Alter égo du projet Vilaine Aval, la mise en valeur du canal de l'Ille, mériterait une approche concertée des communes concer-



nées afin de développer un récit autour de ce lieu, au travers d'évènements, de manifestations, d'expositions permanentes, d'une signalétique commune identifiable. La mise en valeur du canal mais aussi des activités qui autrefois étaient liées à ce canal (activités industrielles comme à la Rennais, moulin, guinguette) suffirait pour créer un récit culturel dense et intéressant. L'aménagement de l'ancienne dynamiterie de Paullilles (Pyrénées orientales) est un exemple d'aménagement d'un patrimoine industriel en lieu de mémoire sur la base d'éléments qui pourraient à priori ne présenter que peu d'intérêt. Or, l'aménagement d'un espace musée mais aussi d'un espace paysager de grande qualité autour du site permet de créer un environnement exceptionnel, aujourd'hui renommé.

Les usages de loisirs



FORMULATION DES ENJEUX DU TERRITOIRE

PRINCIPALES FORCES	PRINCIPALES FAIBLESSES	TENDANCES	RISQUES/ENJEUX
<ul style="list-style-type: none"> - Valeur paysagère du canal, espace de quiétude et d'intimité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Paysage confidentiel, à l'écart. - Peu d'occasion de voir le canal par le haut (faiblesse de relief, absence de panorama). 	<ul style="list-style-type: none"> - Usage sportif des chemins de halage (beaucoup de course à pied, randonnée). 	<ul style="list-style-type: none"> - Équilibre entre la reconnaissance du lieu et un espace privilégié de quiétude et de repos.
<ul style="list-style-type: none"> - Le paysage agricole autour du canal. - L'architecture rurale. 	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution vers l'agriculture intensive. - Dilatation du bocage. - Impact des nouveaux bâtiments agricoles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Banalisation du paysage agricole / constructions de hangars... - Diminution de la surface en herbe. 	<ul style="list-style-type: none"> - Préserver le paysage « écrin du canal ». - Mettre en avant des panoramas, des perspectives depuis les coteaux.
<ul style="list-style-type: none"> - De nombreux lieux de mémoire, patrimoniaux et paysagers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de lieu d'interprétation du patrimoine (excepté l'arboretum le long du canal). - Manque de lieu d'intensité, d'espace de découverte de l'histoire du lieu. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réutilisation des lieux patrimoniaux pour d'autres usages que résidentiel ou agricole. 	<ul style="list-style-type: none"> - Structurer un récit autour du canal (l'ouvrage d'art en lui-même et tout ce qui a tourné autour).
<ul style="list-style-type: none"> - Une accessibilité au canal qui s'enrichit de la présence d'anciennes routes pittoresques (route de charme). 	<ul style="list-style-type: none"> - Des points d'accès directs au canal peu nombreux et mal signalés. 	<ul style="list-style-type: none"> - Des initiatives dispersées de valorisation, de signalisation et d'aménagement. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une approche concertée pour une signalétique des circuits et des lieux de valorisation cohérente.
<ul style="list-style-type: none"> - Un potentiel intéressant pour organiser des événements autour du site. - Présence du marché de Betton. 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence d'un évènement « phare » sur la thématique du canal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation d'évènement nombreux en rapport avec le canal. 	<ul style="list-style-type: none"> - Une approche concertée pour structurer l'essentiel en séquences régulières annuelles (exemple : foire de Babelouse à Chavagne).



Contact

Camille Morand
02 99 01 86 50
c.morand@audiar.org

Équipe projet

Dimitri Boutleux
Jean-Michel Marchand
Gilles Belleil
Johan Poquet

Photos, illustrations

AudiAR

AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40 www.audiar.org
@AudiAR_infos